District de l'Ain Football

Assemblée Générale de Fin de Saison 2011/2012
Vendredi 16 Juin 2012 à St Vulbas

Personnalités présentes :
- M. RODET Jean Paul, vice-président du Conseil Général et chargé des sports.
- M. OLIVIER Jacques, Président du CDOS (représenté par M. PADOVANI).
- M. DUBOIS Rachel, Directeur du Service des Sports du Conseil Général de l'Ain.
- M. JACQUIN Marcel, Maire de St Vulbas.
- M. BARBET Bernard, Président de la L.F.A.
- M. LARANJEIRA Antoine, Vice Président Ligue Rhône Alpes de Football.
- M. MIGNOT Aimé, Président Commission Technique LRAF.
- M. DRESCOT Dominique, représentant les éducateurs LRAF.
- M. GLASSON, Président de la Commission des Règlements LRAF.
- M. GOURMAND Roland, Président Commission Foot Diversifié Ligue Rhône Alpes de Football.
- M. GRAO Erik, Président FC Plaine de l'Ain.
- M. BOUVIER Sébastien, Trésorier FC Plaine de l'Ain.
- M. MALIN Joël, Président de l'Amicale des Educateurs.
- M. DUPIT Grégory, Président de l'UNAF de l'Ain.

Personnalités excusées :
- M. MAZUIR Rachel, Président du Conseil Général (représenté par M. RODET).
- Mme GAUTHERIN Corinne, Directrice Départementale de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- M. THINLOT Daniel, Président Ligue Rhône Alpes de Football (représenté par M. LARENJEIRA).

Membres du Comité Directeur présents :
BARDET Bernard, BLANC Jean Luc, CELDRAN Christophe, CHENE Patrick, COLLARD Sophie, ECOCHARD Jean François, FEYEUX Michel, GARCIN Jean Jacques, JANNET Jean François, LACQUES Maurice, LOMBARD Michel, LOMBARDO Daniel, LUCET Georges, MICHALLET Paul, PELLET François, PITARD Patrick, SANNA Séverino, SAVERET Michel, TEIL Jean Claude.

Membres des Commissions présents :
AUDRAN Patrick, BACONNET Jean Paul, BAILLET Georges, BELPALME Jean, BENEJAN Henri, BUTTIN Roger, CHATEL Régis, GRANDET Jean, PAUL Christophe, PRADA René.

Membre des Commissions excusé :
REYDELLET Jacques.

Personnel technique et administratif présent :
Mesdames DEBOURG Myriam, PATUREL Mélanie (ESFA), TEPPE Esther.
M. NIGAY Jean Olivier (ESFA).

Personnel technique excusés :
BERTHAUD Pierre, CICCHILLITTI Fabien, GUICHARDON Alexis, LACRAZ Xavier.

<u>Membres d'honneur excusés</u> :
TREMBLAY René, DONDE André.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui sera annexée au présent procès-verbal.

La dite feuille d'émargement permet de constater que :
Sur 118 clubs convoqués :
- 103 clubs présents.
- 15 clubs absents : ANGLEFORT, BELLEY FC, BEON, BRESSOLLES, CIVRIEUX, COLIGNY, DOMSURE, FRANS, INJOUX GENISSIAT, INTERDOMBES FC, LE MAS RILLIER, OYONNX ASP, PEYRIEU, PRIAY, VIRIEU LE GRAND.

En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer suivant l'ordre du jour.

*****

A 8 H 45, le Président Paul MICHALLET ouvre la séance, souhaite en quelques mots la bienvenue aux représentants des clubs et à l'ensemble des invités.
Avant de passer à l'ordre du jour, celui-ci souhaite que l'assemblée ait une pensée pour toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté durant cette saison sportive et fait observer une minute de silence en leur mémoire.

ALLOCUTIONS et MOTS D'ACCUEIL

<u>M. BOUVIER, Trésorier de Plaine de l'Ain 01</u>
Celui-ci salue et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.
Il présente son club issu de la fusion entre les clubs de St Vulbas et de Chazey sur Ain il y a 10 ans.
Remerciements au District de l'Ain pour avoir confié au FC Plaine de l'Ain 01 l'organisation de cette AG, au maire de St Vulbas, M. JACQUIN, et son conseil municipal pour avoir mis à leur disposition le boulodrome et enfin aux bénévoles du club et particulièrement ceux présents aujourd'hui, qui donnent de leur temps à l'association pour qu'elle puisse continuer à exister.
Il revient sur le comportement de l'équipe de France lors de la dernière Coupe du Monde qui n'a pas contribué à redorer le blason du football français, les sommes astronomiques engagées au niveau des professionnels frisant l'indécence alors que la situation économique en générale est douloureuse.
En cette période de championnat d'Europe, il salue le comportement et le parcours jusqu'ici de l'équipe de France. Nous sommes tous derrière les bleus quelque soit nos différences et nos divergences.
Il tenait à faire ce petit parallèle, car cette assemblée générale est une assemblée élective et il appartient donc à tous les acteurs à ce que les échanges et les débats se déroulent dans la sérénité et la dignité.
Bonne assemblée à tous.

M. JACQUIN, Maire de St Vulbas.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille à l'occasion de cette assemblée générale 2012.

Je vous remercie tout particulièrement pour le choix de notre village comme lieu d'accueil de cette assemblée et la confiance accordée.

Pour une maire, présenter sa commune est toujours un moment de plaisir.

En quelques mots, je souhaiterais vous en faire la présentation car j'imagine que beaucoup d'entre vous, la découvre aujourd'hui.

C'est une commune d'environ 1.000 habitants, qui, comme la majorité de ses semblables et peut-être plus que la plupart, a dû s'adapter aux transformations imposées, par les nouvelles règles économiques et sociales, de la fin du 20ème siècle.

Sa vocation agricole originelle, essentiellement basée sur une polyculture vivrière, a été remplacée, depuis les années 60, par une monoculture intensive pratiquée sur de grandes exploitations.

Parallèlement à cette mutation agricole,

- l'installation de la Centrale Nucléaire du Bugey, dans les années 70,
- et plus tardivement l'aménagement du Parc Industriel de la Paine de l'Ain avec des entreprises de taille européenne, voire mondiale,

ont donné naissance à l'industrialisation de notre territoire.

Ce sont plus de 120 entreprises qui sont, aujourd'hui installées, sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, créant ainsi 5.000 emplois, sans compter le Centre Nucléaire de Production d'Electricité (environ 1.200 agents).

On peut recenser parmi les plus importantes :

UNILEVER, dans le domaine des lessives
BASF ORGAMOL, en chimie pharmaceutique
BIOMERIEUX, médecine
HARRY'S, en alimentaire
MERIAL, dans le domaine vétérinaire
PLASTIC OMNIUM (installé sur la commune de Ste Julie)

Ainsi que den ombreuses plateformes de logistiques :

REXEL ISNART,	CARREFOUR	GEFCO	BOTANIC
DENTRESSANGLE	VENTE PRIVEE.COM	MATTEL	

Ces diverses activités industrielles ont pour conséquence heureuse de générer une certaine prospérité locale, dont profite la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain, avec ses 33 communes adhérentes des cantons d'Ambérieu en Bugey, Lagnieu et Meximieux.

St VULBAS en retire également une certaine aisance financière.

De cette situation, nous n'en sommes ni fier, ni honteux, mais pragmatique !

Nous avons la simple ambition de servir les habitants de ST VULBAS, c'est bien légitime, mais aussi d'en faire profiter les populations environnantes.

Nous nous voulons ouverts et solidaires.

- un centre aquatique (avec 200.000 entrées en 2011 et accueillant les scolaires de 44 communes),
- une maison de retraite,
- une trentaine d'associations ouvertes à tous,
- ainsi que des engagements et des actions effectives ponctuelles,

prouvent que notre volonté est de faire profiter de nos infrastructures, à un public le plus large possible.

Vous en êtes l'illustration parmi tant d'autres.

Autre point dont nous sommes fiers et qui participe activement à notre qualité de vie : notre fleurissement, ST VULBAS étant classé 4 fleurs.
Nous souhaitons en toute modestie et raison gardée, être des acteurs du dynamisme de notre région.
Votre temps est précieux.
L'intérêt de cette matinée réside dans l'ordre du jour qui est chargé de cette assemblée.
C'est pour au moins ces 2 raisons que je n'abuserais pas de votre courtoisie, en prolongeant mes propos.
Cependant avant de conclure et très rapidement, je vous rassure, je souhaiterais vous faire part de mon sentiment sur ce sport qui nous réunit aujourd'hui, un sport dit populaire que j'ai moi-même pratiqué dans les années 70-80 (l'époque du grand St Etienne). Dieu sait qu'il a beaucoup évolué dans ses fondements et sa pratique durant ces 40 dernières années.
L'attrait de l'argent a pris le pas sur celui du sport et s'il reste encore populaire derrière les barrières et dans les gradins, il s'est bien embourgeoisé sur le terrain.
Des salaires indécents, des joueurs et entraîneurs aux lunettes teintées avec casques sur les oreilles participent à établir un football à deux vitesses. Le foot busines, celui des bourgeois, presque méprisable et celui que vous représentez le foot populaire avec ses règles sportives où prime le bénévolat avec des gens passionnés qui ne recherchent ni intérêt personnel, ni rapport.
Pour les jeunes qui arrivent, le foot dit « de haut niveau » peut être un sujet de griserie et de rêve mais certainement pas un bon exemple de valeur humaine et de respectabilité.
Simplement je tiens à vous rendre hommage, vous ses valeureux serviteurs, pour votre engagement au service de la jeunesse et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans les différents rôles qui sont les vôtres.
Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un agréable moment lors de cette assemblée, qu'elle soit constructive pour les prochaines années.
Je vous remercie de votre attention.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

<u>Modification des statuts (article 13)</u>

Article 13 – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins deux fois chaque année : Une Assemblée Générale de "Fin de Saison" et une Assemblée Générale de "Fin d'année". Leurs attributions : **Assemblée Générale de Fin de Saison :** 1) Election des membres du Comité Directeur pour quatre (4) ans. 2) Election du Président, sur proposition du Comité Directeur, qui le choisit en son sein, à la majorité	

absolue. Ces deux élections ont lieu au scrutin secret. Le vote par procuration et le vote par correspondance ne sont pas admis. 3) Elle entend les rapports sur la gestion du Comité Directeur et sur la situation morale du District pour la saison écoulée. 4) Elle adopte les statuts et règlements du District élaborés par le Comité Directeur, ainsi que les modifications qui peuvent y être apportées. 5) Elle délibère sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour notamment sur les voeux et propositions de modifications aux règlements du District. 6) Elle vote le budget prévisionnel et les tarifs de l'exercice suivant.	
7) Elle élit ses représentants à l'Assemblée Générale de la Ligue suivant les modalités prévues à l'article 12 des Statuts de la Ligue Rhône Alpes. Les délégués des clubs doivent appartenir à un club dont l'équipe 1ère seniors dispute le championnat d'Excellence de District, à défaut de Promotion d'Excellence.	**7)** Elle élit les représentants du District pour 2 A.G. de la LRAF, celle d'été qui conclut la saison et celle d'hiver, qui suit. Les candidats à cette élection doivent postuler par lettre recommandée arrivant au District 15 jours pleins avant la date de l'A.G. d'été du District. La désignation se fait au scrutin nominal à 1 tour, au plus grand nombre de voix et correspond au nombre de représentants déterminé selon les critères de la LRAF. Dans la continuité des résultats, donnant un ordre prioritaire, une liste de suppléants est établie, dont le nombre est égal à la moitié des représentants titulaires (à l'unité supérieure si ces derniers sont un nombre impair). Si, pour la dernière place qualificative, il y a des ex aequo (le(la) plus âgé(e) est élu(e)). Les membres pouvant se présenter appartiennent au Comité Directeur, aux commissions du District ou aux clubs n'ayant pas d'équipe aux niveaux Ligue ou Fédéral, et sous réserve qu'ils soient licenciés depuis 6 mois.
8) Le dépôt auprès du District par les clubs, les commissions ou le comité directeur du District, des souhaits de modifications des statuts ou règlements doivent intervenir au moins six (6) semaines avant la date d'Assemblée Générale.	

<u>Vote de l'assemblée générale</u> : adopté à l'unanimité.

Fermeture de l'assemblée générale extraordinaire.

ASSEMBLEE ORDINAIRE

Présentation des candidats à l'élection du Comité Directeur

Sont excusés à cette assemblée : MUZY Coralie, ROUSSEAU Alain.
Présentations des candidats.
Vote de l'assemblée pour les membres du Comité Directeur de la mandature 2012/2016.

Approbation du procès verbal de l'AG d'hiver 2010/2011 à Tossiat le 26/11/11

Vote de l'assemblée sur le procès verbal de l'assemblée générale : adopté à l'unanimité.

Rapport moral de la saison 2011/2012

M. Paul MICHALLET, président du District.
« Chers amis,
Comme on me l'a conseillé, je vais essayer d'être un peu plus détendu et puis cette procédure étant passée c'est beaucoup plus facile pour faire cette assemblée générale.
Vous venez de voter pour un nouveau comité directeur, cela m'amène à remercier pour les services rendus, les services bien rendus, ceux qui ont arrêté en cours de mandat pour raisons familiales tel Jean Louis RELING, ou pour fin d'activité comme Jean Marc BERTHAUD, dont on a conscience de ce qu'il a apporté au foot départemental et ceux qui ne se représentent pas comme Bernard BARDET, Michel SAVERET et Jean Jacques GARCIN.
Et puis comme certains ici, j'ai une pensée pour Antoine PEROZZO qui nous a quitté après avoir vécu le foot jusqu'à la limite de ses forces.
Pour des raisons évidentes de densité de cette assemblée générale, je vais essayer d'être court, je vais essayer d'embrasser tous les sujets du foot sans approfondir les choses.
En 1er lieu, une préoccupation, la baisse des licenciés.
Ce n'est pas nouveau, ce n'est pas que dans le District de l'Ain qu'en données globales, on s'en tire pas si mal que ça puisque nous sommes à 3,6 % en moins. Toutefois, les curseurs ne bougent pas de façon identique suivant les catégories si les seniors affichent -3 %, la chute est sensible en U19 (-11 %) et U17 (-10 %). Je persiste à dire que les raisons de cette érosion sont d'abord sociétales et éducatives. Ces leviers nous ne les commandons pas et il est souhaitable que rapidement les analyses, des analyses objectives, et sans complaisance soient menées. Pour autant le foot ne peut s'exonérer de ses responsabilités, et là aussi il faut que des remédiassions soient apportées. Ce sera un des chantiers du prochain mandat et pas seulement au niveau départemental.
Dans l'immédiat, un aménagement sera proposé pour les U19, les plus sinistrés, avec l'incorporation à titre expérimental dans la compétition d'une tranche d'âge U18-U17-U16,

ce qui pourrait aider à garder les groupes. Maurice LACQUES reviendra en quelques mots sur le sujet tout à l'heure.
Une satisfaction quand même, la progression régulière des filles. Il nous reste à les fidéliser et leur proposer des pratiques adaptées.
En 2ème lieu, la violence et d'une façon plus diffuse la maninité qui s'installe dans et autour des terrains. Michel SAVERET et sa commission notent une petite diminution du nombre de dossier mais la gravité de certaines affaires montre que le mal n'est pas jugulé.
La commission prévention fait un travail remarquable mais elle n'a pas de baguette magique pour tout changer d'un seul coup. Je l'ai déjà dit et je le répète avec force, la lutte contre les dérives est un souci permanent et pour tous. J'ajouterai que 2 fonctions sont particulièrement sensibles pour leur impact : le président et l'éducateur.
A eux d'avoir la maitrise de leurs émotions et de prendre de la hauteur par rapport aux faits.
En 3ème lieu, la reconnaissance de la valeur éducative du foot, et ce n'est pas contradictoire avec ce que je viens de dire et qui ne relève pas que de notre sport. Nos détracteurs, par des raccourcis saisissants, donnent un effet loupe sur ce qui nous mine. Je les inviterai à regarder plus en profondeur pour constater la formidable motivation de la plupart des éducateurs et le travail qu'ils accomplissent souvent de façon désintéressée dans tous les clubs du District.
Au passage, je remercie Monsieur le Maire qui vous a rendu un immense hommage.
Tant en milieu urbain que dans nos petits villages, les manifestations comme la Coupe U13, le Challenge U11 du Conseil général, le Plateau U7 du 2 juin l'attestent. Si le football n'existait pas il faudrait l'inventer.
En dernier lieu, pour cette partie, j'ai une pensée teintée d'admiration pour tous les bénévoles qui parfois dans des conditions difficiles ou astreignantes, œuvrent pour leur club et pour le foot.
Ma 2ème partie sera consacrée à l'esprit sportif. Je serai synthétique mais par avance je veux féliciter toutes les équipes qui montent et souhaiter aux descendants de retrouver au plus vite leur standing.
Le District a connu cette saison une réussite exceptionnelle. Cela part bien sur du F.C.B.P. qui accède pour la 2ème fois au national et nous a fait rêver en Coupe de France et si le match de Marseille s'était joué à Péronnas, ils auraient pu remplacer Quevilly.
Au niveau régional, Ain Sud Foot fait le plein. Dans son accession en Honneur et son potentiel qui s'exprime avec la montée de la réserve en Honneur Régional et la 3 qui accède à l'excellence de District.
Bravo, félicitations, peu de clubs peuvent revendiquer un tel palmarès sur une année.
Misérieux Trévoux qui regagne au finish sa place en Honneur Régional et qui a été un heureux finaliste de la Coupe de la Ligue Rhône Alpes.
Ambérieu qui retrouve son us d'antan en Honneur Régional et qui voit également sa réserve monter.
Chez les jeunes, Plastics Vallée en U17 qui passe de Promotion à Honneur Régional tout comme l'Essor Bresse Saône en U15.
Bourg Sud accédant à la P.H.R. pour la 1ère fois.
L'ATT Oyonnax dont les 2 équipes accèdent au niveau supérieur.
Citons également les montées de Montréal, Jujurieux, Jassans (2 équipes) qui retrouvent un peu de leur gloire passée, Nurieux qui trace discrètement son chemin.
Bravo aux équipes de jeunes arrivant en Ligue : FC Bressans U19, Lagnieu U17, Dombes Bresse U15.
A l'inverse, je compatis à la déception de St Denis les Bourg qui retourne en District. J'ai une inquiétude particulière pour la Côtière qui vient d'enchaîner 2 descentes de suite, de Haute Bresse, de Jean Belpalme, maintenant en 3ème division, de Serrières Villebois ancienne place

forte du sud qui n'a pas connu la 1ère division depuis 40 ans et de nos 2 équipes féminines, Montmerle et Plaine Revermont Foot dont la saison fut laborieuse et dont on a besoin pour la promotion du foot féminin.
La refonte du championnat Honneur en féminine leur permettra tout de même de jouer en Honneur Régional en 2012/2013.
Pour clore ce rapide bilan sportif, j'évoque les finales de la Coupe qui nous ont proposé des matchs serrés, engagés avec un esprit fair play. Des séances de tir au but ont départagé les finalistes, FC Belley en Groupement, ESB Marboz pour la Coupe Faivre et les lauréats 2012 le FC Bressans et l'AS St André d'Huiriat.
Le lever de rideau, avec le sport adapté, entre Bugistes et Bressans, démontre une nouvelle fois que le foot est pour tous.
La 3ème partie sera brève et portera sur les moments forts de la mandature 2008/2012.
Le nouveau siège donne entière satisfaction et son installation à proximité d'installations sportives est un atout. Cela peu faire oublier les difficultés ayant entouré l'accouchement du dossier.
La professionnalisation de l'équipe technique compétente et rigoureuse dirigée par Xavier est étoffée et permet de répondre aux attentes de tous les clubs. Parallèlement, la mise en place d'un assistant en arbitrage à temps partiel est venue soulager les bénévoles de la commission des arbitres.
L'ouverture aux handicapés à l'initiative de Maurice LACQUES, avec le plaisir sans retenue que les compétiteurs y trouvent, est un atout supplémentaire.
Les efforts des clubs rentrant dans la labellisation des écoles de foot, avec ce que là, suppose de dévouement et de volonté qualitative.
Les contrats d'objectifs, aide financière de la Fédération à destination des Districts et des Ligues pour les clubs, l'extension de l'utilisation des moyens informatiques notamment pour la communication et le PV.
Enfin pour conclure, je n'oublierai pas l'équipe de France qui a produit hier au soir un match historique : 1ère victoire en compétition depuis 2006, prometteur pour la poursuite de l'Euro et qui, je l'espère, sera l'exemple pour faire vivre le monde de Pierre de Coubertin, l'émulation et l'essence du football. Je n'y ajouterai que l'épithète, saine émulation.
Bonne continuation, je vous remercie pour votre attention.

Rapports d'activités des Commissions - saison 2011/2012

COMMISSION D'AIDE SOCIALE ET MORALE

Cette saison 2011/2012 n'a pas vu l'ouverture de nouveaux dossiers concernant notre district.
2 dossiers continuent à être suivis depuis plusieurs années jusqu'à la fin de la scolarité des enfants de ces 2 familles.
Rappel : La commission ne prend pas en compte les dossiers concernant les pertes de salaire suite à un incident footballistique. Alors, nous vous conseillons vivement de prendre l'option lors de l'établissement ou du renouvellement de licence afin de ne pas connaitre des désagréments par la suite en cas de blessure vous empêchant de travailler.

Le responsable

Michel FEYEUX

COMMISSION D'APPEL

Cette saison 2011/2012 a vu l'ouverture de 11 dossiers (situation arrêtée au 20 Mai 2012), ce qui représente pratiquement le double de la saison précédente.
Sur ces 11 dossiers :
- 4 concernaient des appels réglementaires
- 7 concernaient des appels disciplinaires

Les décisions se répartissent de la manière suivante :
- 1 dossier retiré
- 7 dossiers avec confirmation des décisions de la Commission ayant jugé en 1ère instance
- 3 dossiers avec modification des décisions de la Commission ayant jugé en 1ère instance

La Commission souhaite à l'ensemble des clubs (dirigeant(es), joueurs(ses), entraîneur(euses), arbitres) de bonnes vacances.

Le Président,
Michel FEYEUX

COMMISSION DES ARBITRES

Bilan des désignations SENIORS
(Daniel LOMBARDO – Fred RAPHANEL)

Le début de saison a été difficile suite à la mise en place de la nouvelle procédure de demande de licence arbitre. Au résultat, 125 arbitres ont pu être désignés pour les différents championnats.
Sur ces 125 arbitres, 15 arbitres n'ont pas pu assurer la totalité de la saison, soit pour des raisons médicales, soit pour des arrêts définitifs de l'arbitrage.

2474 matchs (pour 17 compétitions départementales, régionales et nationales) ont été couverts par le corps arbitral du district de l'Ain dans les coupes et championnats suivants :

Coupes

Coupe de France – Coupe de L'Ain – Coupe des Groupements – Coupe MORANDAS (vétérans) - Coupe Rhône-Alpes - Coupe de France féminine – Coupe E.VIAL (féminine) –

Championnats

Excellence – Promotion d'excellence – 1ère, 2ème, 3ème Division – PHR (Ligue) – Excellence (Féminine) – Honneur féminine (Ligue) – Excellence pour les Pays Saônois et le Jura.
55 matchs n'ont pas été couverts par des arbitres qui étaient désignés initialement. Même si le ratio est faible par rapport au nombre de matchs et qu'on ne pourra jamais avoir 100% des matchs couverts sur une saison. Ce nombre devra diminuer la saison prochaine.
Sur les indisponibilités, le bilan fait ressortir que 119 arbitres ont posé au moins 1 indisponibilité

En conclusion, nous constatons que pour notre deuxième année aux désignations, nos collègues se sont bonifiés par leur sérieux même si certains, ils ne sont pas nombreux, n'ont pas compris que nous n'étions pas des salariés du district mais des bénévoles (*rappel : il faut 8h00 pour mettre en place 1 journée de désignations)*

Notre mot de fin sera « merci à tous les arbitres ».

Daniel LOMBARDO et Frédéric RAPHANEL

Bilan des Observations
(Christophe PAUL – Jocelyn TIRAND)

Nombre Observateurs : 14 (Dont 2 LRAF et 1 JA)

Fin championnat Observations notées	Niveau Fait	D1	D2	D3	D4	JA	Sén. Déb.	Cand LRAF	Total
AUDRAN Patrick	(D2 à D4)		11	3	12				26
CELDRAN Romuald	(D3 à D4)		1	1	9				11
CHARVET Michel	(D2 à D4)				10				10
CHAVERNOZ Christian	(D1 à D4)	14	1	1	7				23
COSTA RODRIGUES José	(D2 à D4)		8	5	13	4			30
DANELLA Armand	(D2 à D4)		3	11	11				25
DE FAZIO Dominique	D4				11				11
HUICHARD Noel	(D1 à D4)	9		1	5				15
LATOUR Louis	(D3 à D4)			12	8				20
MORIN Bernard	(D1 à D4)	7	1	1	7				16
WENDELIN Jacques	(D2 à D4)		5	4	5				14
NEZEYS Pierre	JA/Nouveau					12	4		16
FREMAUX Fernand	Cand. LRAF								
MEINDER Pierre	Cand. LRAF							1	1
Total observations		30	30	39	97	16	4	1	218

Hors Classement :
BAILLET Georges (D1/Fin LRAF)
ECOCHARD Jean François (D1/Fin LRAF)
PONCET Jean Pierre (D1/+55 ans)
RUBAT Guy (D2/+55 ans)
THIELLAND Patrick (D3/+55 ans)

Sans contrôle à la fin du championnat :
Indisponible Saison 11/12 : PERRELLE Xavier, GUICHARDON Pascal, BOUVET Laurent, TOURON lionel, BOUCHISSE Jean Michel, GRONDIN Jimmy, TURPIN Franck, FAZEMBAT Yannick, LAPALU Hervé, CHARVIEUX Bruno, AJOUX Dimitri, ESTEVE Frederick, GUILLON Pascal, PEYRAT Rodolphe, REVERDY Thierry, ROBIN Jean Yves
Indisponible 2e Saison 11/12 : LE DE Yves-Luc, MOLIERE Julien, BARBOSA Avelino, HUGOT Laurent, OUBELLAOUI Smail

Deux contrôles :
D1=> Sauf 2 arbitres indisponibles en fin de saison
D2 => TOUS les arbitres disponibles ;
D3 => sauf 1arbitre (indisponible du 01/01/12 au 30/06/12)
D4 => 32 Arbitres

Un contrôle :
D4 => 25 arbitres (motif, non sérieux suite Questionnaire Technique non retourné)

Sur les 75 Jeunes arbitres :

- 1 jeune arbitre sans conseil (BOLAT M)
- 5 jeunes arbitres conseillés 1 fois
- 11 jeunes arbitres conseillés 2 fois
- 11 jeunes arbitres conseillés 3 fois
- 12 jeunes arbitres conseillés 4 fois
- 9 jeunes arbitres conseillés 5 fois
- 6 jeunes arbitres conseillés 6 fois
- 5 jeunes arbitres conseillés 7 fois
- 7 jeunes arbitres avec une année sabbatique
- 8 jeunes arbitres dont leurs matchs sont en majorité en LRAF

Nombre de Conseil par des arbitres séniors pour des jeunes arbitres ou arbitres séniors débutant :

- 18 D1 ont conseillé entre 2 et 4 arbitres
- 15 D2 ont conseillé entre 2 et 3 arbitres (3 indisponibles)
- 20 D3 ont conseillé entre 2 et 3 arbitres
- 40 D4 ont conseillé entre 1 et 2 arbitres
- 9 Arbitres de LRAF ou FD ont conseillé entre 1 et 9 arbitres

Suite aux examens d'arbitrage

Réussite examen par 9 arbitres séniors :

- 1 arbitre dossier médical non transmis
- 1 arbitre conseillé 1 fois (ancien arbitre)
- 7 arbitres conseillés entre 3 et 4 fois

Réussite examen par 23 Jeunes Arbitres (+3 de l'examen de juillet 2011) **:**

- 1 arbitre licence non demandée
- 3 jeunes arbitres débuteront saison 2012/2013
- 1 jeune arbitre conseillé 1 fois (indisponible)
- 2 jeunes arbitres conseillés entre 2 fois (3 matchs maxi)
- 16 jeunes arbitres conseillés entre 3 et 7 fois

Budget déplacement observateurs saison 2011/2012 est évalué à :

Environ 7 800 €

Saison 2012/2013 :
Nouveau : GRUARD Bruno

Christophe PAUL et Jocelyn TIRAND

BILAN Commission Jeune Arbitres
(Christophe CELDRAN)

La première partie de la saison débute avec 37 arbitres :

- 10 arbitres pour les U17
- 16 arbitres pour les U15
- 11 arbitres pour les U19

Cela fut dur pour faire les désignations sachant que nous avons 11 équipes en Ligue, soit la nécessité de désigner 14 arbitres :

- en U15 : 6 arbitres
- en U18 féminines : 2 arbitres
- en U19 Pré-Ligue : 6 arbitres assistants

La 2ème Partie s'est poursuivie avec un effectif district de 58 arbitres :

- 15 arbitres pour les U17
- 27 arbitres pour les U15
- 16 arbitres pour les U19

Moins de seniors sont utilisés par journée en U19
En U15, peu de match ne sont pas couvert
En U17, plus de match couvert en P.Exc

La dernière journée fut une catastrophe avec 11 indisponibilités et 2 blessés.
De ce fait, des demandes de club pour avoir un arbitre sur leur match, pas toujours facile à honorer. Mais j'ai essayé de faire au mieux.
Je remercie tous les arbitres séniors ayant couvert des rencontres et les JAD qui ont doublé.

Christophe CELDRAN

BILAN Sanctions arrêté au 20 mai 2012
(Ferhat TEKELI)

NOMS PRENOMS	Absence à un match	Absence 1ère récidive	Absence 2ème récidive	Rapport non adressé	Tricherie sur indemnité	Autre**	Total
PEYRAT Rodolphe	1 (saison 10-11)						1
FELIX Mickael	1 (saison 10-11)						1
DIALLO Fousseynou*	9						9
JUAREZ Luc	1						1
TORCHANE Karim*	1	1	1		1		4

EL JAOUHARY Adibe	1	1					2
LAURENT Cedric	1						1
TOUTA Malik	1						1
EL HABIB Eric	1						1
PERRIAUD Jean-Marc	1						1
GHARMAOUI El hossein	1						1
BELHOUA Jabeur	1						1
CHERPAZ Cedric	1						1
CHANEL Bernard	1						1
GOUX Yves	1						1
AKKIN Onder	1						1
SAUFFROY Alexandre	1						1
CURTET Pierre	1						1
TALHI Mickael	1 (saison 10-11)	1					2
TATLI Ilyas	1 (saison 10-11)						1
YILMAZ Mikail	1	1				1	3
TOTAL	29	4	1		1	1	36

Sanctions jeunes arbitres

** feuilles de match mal remplie, simple RO pour la 1ère fois

BILAN FICHE PREVENTION SENIORS
Arrêté au 28 MAI 2012 (Yves CASULA)

	SAISON 11/12	1ère partie	2ème partie
TOTAL DE RENCONTRE	792	396	324
RECUS	348	192	211
EXPLOITABLE	317	161	156
INEXPLOITABLE	31	19	12
DELAI DE RECEPTION	Six a sept semaines en moyenne		
AVIS POSITIF	180	78	102
AVIS NEGATIF	45	27	18
NE SE PRONONCE PAS	92	59	33
RETARD	8	3	3
AVIS NIVEAU INF.	17	8	9
AVIS NIVEAU SUP.	117	61	56

Les avis négatifs restent en faible pourcentage et ne concerne que des individualités. Rare sont les avis négatifs sur le même arbitre. Ces faits concernent pour la plupart le déroulement de la rencontre, le manque de condition physique, le manque de communication et de diplomatie.

Aucune de ces fiches ne comportent une annotation pour indiquer le pourquoi du comment. Dommage cela aurait permis de pouvoir évaluer les raisons et tenter d'y remédier.

Ne pouvant porter aucun jugement, ni prendre ou pas les mesures éventuelles, les fiches litigieuses ont été transmises à Christophe.

Notons que 2 arbitres sont arrivés à deux reprises trente minutes avant la rencontre.

Et 3 arbitres font l'objet à trois reprises de l'annotation « A REVOIR »

A savoir dans beaucoup de cas le club qui perd émet un avis très peu honorable sur l'arbitre pour ces raisons l'analyse sur plusieurs rencontres s'impose et pour quelques uns, on peu considérer qu'il « s'agissait d'un mauvais jour. »

Les fiches inexploitables sont pour la plupart le résultat :

- Manque d'étiquette.
- Manque le nom de l'arbitre et l'identification de l'expéditeur.
- L'arrivée parfois tardive, environ six semaines après la rencontre me semble un peu long.

Il me manque la gestion de la journée 21, 22, une partie de la 20 et certainement de la 19 à ce jour.

Yves Casula

BILAN FICHE NAVETTES DES JEUNES ARBITRES
(Abdeltif KRIMOU)

LISTE DES JEUNES ARBITRES A SUIVRE EN 2012/2013

3 arbitres ont obtenu la motion niveau inferieur, par les éducateurs, entre 3 et 4 fois.

LISTE DES JEUNES ARBITRES QUI PEUVENT EVOLUER

7 arbitres ont obtenu la motion niveau supérieur, par les éducateurs, entre 5 et 10 fois.

LE CONSTAT GENERAL :

- La majorité des jeunes arbitres arrivent à l'heure, c'est un point positif, même avec du retard ils appellent le club recevant pour s'excuser.
- Le pourcentage des jeunes arbitres ayant un avis négatif est faible et l'on peut constater que nos jeunes arbitres remplissent bien leur mission.

NOMBRE DE FICHE SAISIE PAR CATEGORIE

CATEGORIE	NB DE FICHE SAISIE
U19	198
U17	248

U15	**473**
TOTAL	**919**

TABLEAU RECAPITULATIF DU NOMBRE DE JOURNEES ET DES ARBITRES DESIGNES POUR LES CATEGORIES JEUNES

CATEGORIE	NB DE JOURNEE	NB DE MATCH
U19E	18	90
U19PEX	13	91
U17E	14	56
U17D1B	14	56
U17D1C	14	56
U15E	14	56
U15PEX/B	14	56
U15PEX/C	14	56
U15PEX/D	14	56
U15D1/E	14	56
U15D1/F	14	56
U15D1/G	14	56
U15D1/H	16	80
		821

Nous avons saisi environ 919 fiches navettes pour 821 rencontres pour toutes les catégories soit 55,96%.

CONCLUSION

La fiche navette représente un outil performant pour le suivi des jeunes arbitres du district. Je pense que cette dernière mérite des modifications dans le but d'améliorer le remplissage et la saisie de la fiche :

- Essayer d'avoir une fiche unique à remplir par les deux éducateurs, il faudrait consulter la commission prévention.
- Nous pouvons relever que la majorité des éducateurs jouent le jeu quant au remplissage de ces fiches. Il serait d'ailleurs souhaitable de penser à les remercier d'une façon ou d'une autre.

Abdeltif krimou

BILAN ECHANGES
(José TAIPA)

Les échanges ont débuté le weekend du 8-9 octobre 2011.

Phase matchs aller :
Nous avons réservé 5 matchs d'excellence au Pays Saônois et 4 matchs au Jura. Ces échanges se sont faits en alternance pour qu'un seul match d'excellence soit dirigé par un arbitre extérieur. (Demande de Christophe pour les contrôles).
De même, 5 de nos arbitres ont officié en Pays Saônois en promotion de district et 4 ont officié dans le Jura en 1ère division.

Phase retour :
A la demande de Daniel, les 3 dernières journées n'ont pas donné lieu à des échanges.
6 matchs étaient prévus pour le Jura mais suite à un oubli de leur part, seuls 3 matchs ont été dirigés par des arbitres jurassiens. Par contre 6 matchs du Jura ont été dirigés par des arbitres de l'Ain.
Pas de couacs avec le Pays Saônois : 7 matchs échangés. Bonne communication lors des changements de désignations.
Le fait de ne pas échanger sur les 3 dernières journées ne m'a pas permis de respecter l'alternance pour n'avoir qu'un match d'excellence concerné par les échanges. J'ai pu limiter à 3 le nombre de journées concernées par 2 échanges mais il y a dû en avoir moins car le Jura a oublié de désigner sur ces 3 premiers matchs.
D'un point de vue technique, ces échanges fonctionnent bien. Bonne communication. Il faut rester sur un match par journée en échange en alternant les 2 districts et arrêter avant la fin du championnat comme le souhaite Daniel.

José Taipa

BILAN COMMISSION FORMATION
(Nicolas CHARON et Alexis GUICHARDON)

Formation initiale :

La nouvelle formule d'examen avec la journée de formation, terrain le matin et théorie l'après midi fut appréciée des candidats et de l'encadrement.
Le recrutement est stable par rapport à la saison précédente mais il apparait plus intéressant.
En effet, sur les 29 nouveaux arbitres, 20 (71 %) sont des JAD. La participation fut correcte 83 %, tout comme la réussite à l'examen 82 %.
Cette formation représente 2 sessions soit au total 4 soirées de formation, 2 journées avec le terrain et 2 examens théorique. Vient ensuite les 2 formations post examen qui seront à redéfinir pour la saison prochaine.

Formation Arbitre Assistant Semi-officiel (ASSO) :

5 formations notamment, à base de vidéos se sont déroulées dans notre district. 64 ASSO formés dont 94 % de nouveaux.
Merci aux clubs de Porte de l'Ain et de Bellegarde pour l'accueil dans leur club.

Formation initiation arbitrage :

2 formations se sont déroulées à Chalamont et à Attignat.
Cette initiation à l'arbitrage à pour but de faire prendre conscience aux jeunes joueurs et aux éducateurs de la fonction d'arbitres.
43 jeunes et 5 éducateurs ont participé à cette initiation qui se veut le plus ludique possible.

Formation ligue :

7 formations pour les potentiels ligue jeunes et séniors ont eu lieu. Le vendredi et pendant 3 voir 4 h, les aspirants ont réalisé des tests et des formations théoriques qui sont un passage difficile, mais obligatoire pour la ligue.
Par la suite, un choix de candidat a été effectué et 3 formations supplémentaires, en mai, ont été effectuées.
Pour conclure sur une note positive, les bons résultats jeunes mais aussi séniors sur les candidatures ligue place notre district dans une bonne position par rapport à d'autres avec notamment le major théorique et le major en pratique.
On peut aussi noter qu'au aspirant FFF, qui est aujourd'hui candidat JAF a suivi ces formations de révisions en continue durant toute la saison.

Formation continue

3 formations ont eu lieu cette année.
D1 D2 : initiation au test Werner Elsen en matinée et après midi plus studieuse sur la gestion des conflits et de la contestation. Cette journée a permis aux arbitres et membres de la CDA de préparer la prochaine saison au vue des tests qui sont mis en place. Merci aux arbitres d'avoir répondu présent.

D3 D4 : Une matinée de formation consacrée à la feuille de match, aux divers rappels sur les lois du jeu et à la gestion des conflits. Cette formation s'est déroulée juste avant la reprise après la trêve hivernale.
JAD : Idem D3 et D4.

Finale départementale U13 (à bourg en Bresse au stade des Vennes).

Après midi qui nous a permis d'observer et de conseiller 12 jeunes arbitres au vue de leur apprentissage de la fonction d'arbitre. Merci aux arbitres pour leur investissement et leur sérieux durant cette après midi.

Journée de l'arbitrage

Lors d'un tour de la coupe nationale U13, toujours à Bourg en Bresse au stade des Vennes, une dizaine de jeunes et de moins jeunes ont répondu présent à cette journée qui s'est parfaitement déroulée. Cela a permis à nos arbitres, d'un jour, de découvrir la fonction et pour certains d'entre eux, de franchir le pas en passant leur diplôme d'arbitre.

Merci à la Commission Technique pour le support de cette journée pour réaliser cette manifestation.

Plateau départementale et conseil général U11 le 2 et 3 juin 2012

Une trentaine de JAD sont convoqués pour ces 2 tournois qui servent de support à la formation.
Pour conclure cette saison, merci aux divers membres de la CDA pour la participation aux diverses formations et merci aux arbitres pour leurs investissements.

Bilan représentation Commission Discipline
(Grégory DEPIT)

Concernant la représentation des arbitres en commission de discipline, les rapports sont très bons. Les arbitres sont écoutés et l'ambiance cordiale.

Pour notre District, les sanctions sont appliquées en fonction des barèmes de référence.

Gregory DEPIT

Bilan représentation en appel
(Georges BAILLET)

Sur certains appels, il est constaté que le rapport de l'arbitre n'est pas assez étayé. Les détails sont très importants, car les sanctions peuvent être lourdes.

Georges BAILLET

COMMISSION DE DISCIPLINE

A l'heure de la publication de ces chiffres, il reste 2 auditions à tenir et quelques dossiers en cours. Le bilan disciplinaire pour la saison 2011/2012 est donc provisoire (sans la dernière journée) et s'établit comme suit :

Avertissements : 4679 (4655 pour la saison précédente)
Exclusions : 342 (339 en 2010/2011)
Auditions : 11 (19 en 2010 / 2011), dont 5 avec instruction

*****

Cependant d'autres chiffres méritent d'être cités pour alimenter la réflexion :

- ✓ 328 suspensions de 1 match ferme ont été prononcées suite à 3 avertissements (316 en 2010/2011).

- ✓ 88 dossiers d'incidents divers (non consécutifs à une exclusion) ont été traités (78 en 2010/2011). Ces dossiers concernent par exemple les incidents d'après match, les problèmes de police des terrains, les exclusions de dirigeant etc...

- ✓ 5 retraits de points avec sursis ont été prononcés (principalement pour des exclusions de dirigeants, en application du barème de sanctions aggravé de la ligue) (11 en 2010/2011).

- ✓ 5 matchs ont été arrêtés avant la fin du temps réglementaire (bagarre ou agression d'arbitre) (8 la saison précédente).

- ✓ 2 suspensions d'une durée supérieure à 6 mois ont été prononcées (entre 5 et 12 les saisons précédentes).

*****

Ces statistiques indiquent une stabilité, (une légère augmentation en ajoutant la dernière journée), dans le nombre d'incidents, d' avertissements et d'exclusions.
Cependant il faut relever avec satisfaction la baisse notable des incidents les plus importants ayant donné lieu à audition ou confrontation (11 au lieu d'une vingtaine par le passé).

Peut-être faut-il voir là le résultat de l'action continue de la commission de prévention et du travail des clubs au sein des collectifs ?

*****

La commission est cependant soucieuse devant la montée de l'intolérance (parfois sur fond de racisme) et de la violence du public à l'égard des arbitres et des visiteurs. Cette violence se manifeste le plus souvent verbalement mais quelquefois physiquement et donne lieu à des agressions intolérables.
Au prétexte que la décision prise par l'arbitre n'est pas celle attendue, l'arbitre est abreuvé de moqueries, d'injures le plus souvent blessantes, grossières ou obscènes.
Dans certains cas, ce déchaînement a atteint un caractère odieux, insupportable qui est une atteinte à la personne.
La commission a eu à connaître des incidents particulièrement violents de la part de groupe de spectateurs ou même d'individu isolé.
Si la sanction peut être immédiate pour les joueurs, calmer les débordements du public relève de la mission des clubs. C'est une action qui demande une grande implication de la part des dirigeants car ce sont les clubs qui restent évidemment les premiers pénalisés par ces comportements irresponsables.
C'est pourquoi le rôle des délégués est extrêmement important; il ne doit pas simplement être un nom sur une feuille de match, pour "faire plaisir au district", car il joue un rôle important dans le bon déroulement des rencontres.

Il faut donc que les Clubs disposent de Délégués **licenciés compétents** ; c'est à dire formés et conscients du rôle important en pédagogie et en communication qu'ils ont à jouer.

Lors de l'examen des dossiers de ce type (police des terrains), la commission prend en compte les différentes mesures prises par les clubs et apprécie la gravité des fautes commises. La commission ne fait qu'appliquer les règles prévues au chapitre IV du règlement disciplinaire de la FFF.

Rappelons ici que la sécurité des visiteurs, joueurs ou officiels, est de la responsabilité du club recevant, mais que chaque club reste responsable, y compris en déplacement, du comportement de ses propres « supporters ».

*****

EVOLUTION DU NOMBRE DES EXCLUSIONS

1998 / 1999 : 306	2005 / 2006 : 327
1999 / 2000 : 317	2006 / 2007 : 320
2000 / 2001 : 307	2007 / 2008 : 250
2001 / 2002 : 258	2008 / 2009 : 331
2002 / 2003 : 315	2009 / 2010 : 348
2003 / 2004 : 326	2010 / 2011 : 339
2004 / 2005 : 350	2011 / 2012 : 342

Statistique provisoire

Michel SAVERET

COMMISSION FEMININE

CAF DEPARTEMENTAUX (à Bourg les 3/09, 29/10, 11/02)
Nombre de rassemblements : 3
Filles concernées : des U10 aux U16
Ces rassemblements ont pour but de réunir toutes les filles de 9 à 15 ans, de mixité afin de leur proposer de la pratique exclusivement féminine. Le contenu de ces journées est principalement des matchs par catégorie, par affinité et par proximité géographique.

CAF DE SECTEUR
5 CAF de secteur ont été mis en place cette année.
4 ont été lancés à l'issue des vacances de la Toussaint et 1 après les vacances de Mars

- Secteur MACÔNNAIS : responsables SOPHIE COLLARD et Estelle PACCOUD
  16 séances, 17 joueuses concernées, 9 filles de moyenne
- Secteur HAUT-BUGEY : responsables NATHALIE DUPAIN et STEPHANE DUBOIS
  16 séances, 16 joueuses concernées, 8 filles de moyenne
- Secteur COTIERE : responsables MELANIE PATUREL et LAETITIA PARRASSIN
  17 séances, 17 joueuses concernées, 9 filles de moyenne
- Secteur DOMBES-SAONE : responsables KATIA BOUHILA et LAUREEN KALLA
  16 séances, 18 joueuses concernées, 10 filles de moyenne
- Secteur BRESSE-REVERMONT : responsable VINCENT BOUVEYRON
  10 séances, 15 joueuses concernées, 9 filles de moyenne

Ces CAF ont pour but de réunir les filles U11-U12-U13 d'un même secteur, 1 fois par semaine pour faire un match amical ou un entrainement en vu de :

- Mieux connaître les filles de leur âge proche de chez elles
- Préparer le challenge U13 F
- Favoriser la création d'équipes féminines jeunes

CAF INTERDISTRICTS

Nombre de rassemblements : 5

A Sagy (71) le 12/10 pour les U14 à U16 : triangulaire contre le Jura et Pays Saônnois

A St Etienne (42) le 21/12 pour les U11 à U13 : rassemblement de tous les districts de Rhône-Alpes

A Moirans (38) le 31/03 pour les U14 à U16 : amical contre l'Isère

A Belley (01) le 20/06 pour les U15 à U16 : amical contre la Savoie

A Viriat (01) le 23/06 pour les U13-U14 : amical contre le Jura

JOURNEE DEPARTEMENTALE DU FOOT FEMININ (prévue le 10/06/2012 à Bouvesse 38)

Filles concernées : U7 à Seniors

Action pas encore passée

RID U15ans F. (à Hauteville du 28 au 30/10/2011)

Filles concernées : 11 joueuses U15 et U14

RID U13ans F. (à Hauteville les 12 et 13/05/2012)

Filles concernées : 11 joueuses U13

FINALES REGIONALES FUTSAL (à Boen 42) le 9/04/2012

Filles concernées : 5 joueuses U11, 7 joueuses U13, et 7 joueuses U15

BILAN

Un grand merci aux différents éducateurs ayant encadré toutes ces actions, aux clubs ayant mis à dispositions leurs infrastructures pour nous accueillir, et à toutes les personnes qui oeuvrent pour le développement du football féminin dans leur club.

Grâce aux efforts de tous les acteurs du football féminin dans le département de l'Ain, nous avons dépassé, pour la première, fois la barre des 500 licenciées.

Avec 559 licenciées soit une augmentation de 26% (444 licenciées en 2010-2011), la pratique se développe plus vite qu'au niveau national (+9,5%) et régional (+14,5%)

Bravo à tous,

Continuons ainsi,

La Commission Féminine

COMMISSION INFORMATIQUE

La saison 2011/2012 a vu l'arrivée d'un nouveau site, des améliorations de Footclubs et également pour F2000.

Pour 2012/2013, nous allons mettre en place le scanne des feuilles de match le dimanche par les clubs ce qui permet de la mettre directement sur Footclubs, après la trêve nous ferons le point et nous pourrons peut être supprimer l'envoi postal.

Maurice LACQUES

COMMISSION PREVENTION

Objectifs : Lutter contre la violence et les incivilités au niveau du district de l'Ain
Moyens : Sensibiliser et Alerter – Prévenir – Valoriser
Organisation :
- 15 membres
- 1 réunion mensuelle suivie d'un compte rendu écrit et d'une synthèse pour le passage au PV
- Des réunions de travail intermédiaires le mardi après-midi
- 1 rapport oral réalisé au comité de directeur par un membre élu de la commission

Programme de la saison : 14 actions concrètes

Bilan au 16 juin 2012

Sensibilisation et Alerte

Exploitation des fiches négatives de prévention arbitres et éducateurs
But de l'action : alerter et accompagner les clubs déficients. Avertir la commission des arbitres.
Action terminée.

Exploitation du listing disciplinaire
But de l'action : Avertir les clubs concernés sur leur positionnement progressif par rapport au barème des sanctions dont l'ultime est l'exclusion de la charte du fair-play pour la saison en cours.
Action terminée.

Suivi du retour de la charte du fair-play
But de l'action : Vérifier que tous les clubs engagés dans les différentes compétitions gérées par le district aient bien signé la charte dudit district.
Action terminée.

Prévention

Suivi des matchs à risques
But de l'action : Prévenir et agir sur des matchs présentant des risques.
Action terminée.

Suivi des fiches de prévention Arbitres et éducateurs
But de l'action : Encourager les arbitres et les éducateurs à communiquer des données à la commission prévention pour que celle-ci détermine les points positifs afin de les valoriser et rechercher les points à améliorer avec les dirigeants de clubs, leurs éducateurs et les arbitres.
Action terminée.

Réunions « présidents, éducateurs et arbitres»
But de l'action : Amener davantage de reconnaissance et de dialogue de tous les acteurs principaux entre eux lors des matchs. Partager des idées, des expériences sans à priori.
Action terminée.

Réunions des 4 collectifs
But de l'action : Fédérer les clubs pour renforcer des liens de convivialité et instaurer le partage des actions mis en place dans les clubs.
Action terminée.

Gestion des bancs exemplaires pour la catégorie U19
But de l'action : Faciliter le rôle de l'arbitre et faire réfléchir les éducateurs sur leurs attitudes.
Action terminée.

Le football Challenge des meilleurs supporteurs
But de l'action : Amener plus de convivialité autour des terrains et créer une ambiance festive.
Action terminée.

Charte du fair-play
But de l'action : Sensibiliser les clubs à leurs devoirs de respect et de sportivité sur les terrains tout au long de la saison.
Action terminée.

Valorisation

Equipe sans carton
But de l'action : Valoriser les clubs qui manifestent un esprit fair-play et faire prendre conscience que des matchs se déroulent sur certains terrains dans un bon esprit.
Action terminée.

«le football c'est beau, la violence c'est moche » en partenariat avec l' amicale des éducateurs et la commission technique
But de l'action : pour la catégorie U9, lors de leur journée d'accueil, dialoguer avec les joueurs, leurs éducateurs et parents puis demander aux jeunes de réaliser un dessin exprimant le mieux le fair-play. Récompenser 12 lauréats ainsi que leurs éducateurs.
Action terminée.

Coordination pour les 17 clubs pilotes de la Fondation du Football
But de l'action : Aider les clubs à mutualiser leurs actions et à les valoriser via le site du district. Faire connaître aux autres clubs les actions de la Fondation.
Action terminée.

Challenges du fair-play et de la sportivité
But de l'action : Récompenser les clubs ayant au cours de la saison, pratiqué le football dans le respect des règles et de l'esprit du jeu. Récompenser les clubs ayant démontré un bon accueil, la bonne tenue de leurs dirigeants, leurs éducateurs, leurs joueurs ainsi que leurs spectateurs.
Action en cours (établissement des classements).

La communication reste un vecteur indispensable pour faire évoluer le football et les membres de la commission remercient tous ceux qui ont activement contribué à donner des informations pour que ses tâches d'alerte, de sensibilisation et de valorisation soient concrétisées.

Les 15 membres de la commission souhaitent une excellente trêve à tous les bénévoles et salariés des clubs avec le plaisir de les retrouver la saison prochaine.

Jean François JANNET

COMMISSION DES REGLEMENTS

Au 20 Mai, la commission a traité 161 dossiers se répartissant comme suit :
. 38 réclamations
- 26 d'avant match (dont 3 requalifiées en réserve d'après match)
- 10 d'après match
- 2 réserves techniques

. 63 forfaits simples
- 13 en U15
- 14 en U17
- 9 en U19
- 13 en seniors 4ème division
- 9 en seniors 3ème division
- 5 en seniors 2ème division

. 15 forfaits généraux
- 1 en U15
- 5 en U17
- 2 en U19
- 5 en seniors 4ème division
- 1 en seniors 3ème division
- 1 en seniors 2ème division

. 7 forfaits en coupe

. 38 dossiers divers

François PELLET

COMMISSIONS SPORTIVES

En attendant l'homologation de tous les résultats, nous avons :

En seniors : Thoissey ESVS et Bourg Sud
19 Ans : Bressans FC
17 Ans : Lagnieu
15 Ans : Dombes Bresse
Accèdent aux championnats de Ligue

Mise en place d'un championnat regroupant des équipes U19 et U18.
Je pense que nous sommes tenus de le faire devant l'érosion des licenciés mais essayons d'abord. Cela nous permettra de finaliser le projet et de le présenter mais à l'A.G. d'été de 2013. Les clubs et la commission auront alors un vécu et il sera plus facile d'en discuter. Il ne

me semble pas utile de le faire voter cette année si on doit revenir en arrière la saison suivante.

Les finales des Coupes se joueront le samedi 9 Juin à Péronnas.
Comme toutes les saisons, il y a des heureux et des déçus.
Le calendrier 2012/2013 est téléchargeable sur le site du District.
En attendant vos engagements d'équipes par Footclubs avant le 15 Juillet, à toutes et à tous, bonnes vacances.

Maurice LACQUES

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

Toujours des clubs en infraction.
Peu d'arbitres n'ont pas effectué leur quota.
Clubs, rapprochez-vous de la commission des arbitres pour vous mettre en règle.

Les dossiers arbitres doivent être complets et envoyés pour le 15 Juillet 2012.

Jean-François ECOCHARD

COMMISSION TECHNIQUE

A – <u>FORMATION – RECYCLAGE – SUIVI DES EDUCATEURS</u>
Cette saison encore, la Commission Technique a maintenu, comme priorité **d'action, l'accompagnement des clubs pour structurer leur encadrement, s'adressant particulièrement aux Educateurs qui encadrent le football d'animation** (U7, U9, U11, U13 et féminines).

<u>Ont été organisés en 2011/2012</u> :

- 1 Formation des responsables techniques jeunes de clubs le 29 octobre au District (12 présents – 10 clubs)

- **327 visites Ecole de Foot (séances ou commissions techniques) pour 24 clubs visités**

<u>Module « j'accompagne »</u>
- **20 soirées** sur les secteurs à l'intention des Educateurs U7 – U9 – U11 – U13
- **350 Educateurs vus (au moins une fois) sur ces formations modulaires**.

<u>Commissions Techniques de secteurs</u> :

Mises en place cette saison afin de présenter les jeux des « j'entraîne » en Football d'Animation, elles ont été suivies par 334 éducateurs. Les CTS seront à nouveau programmées la saison prochaine. Le contenu évoluera et nous proposerons plus de situations techniques et tactiques.

1 soirée de recyclage à l'intention des Educateurs le 13 Janvier 2012 à Ambérieu en Bugey – Thème : Travail tactique offensif

1 information pour les éducateurs Gardiens de but : 4 présents

Formations Fédérales d'Educateurs :
- 2 modules U9 Jeunes Cadres : 34 stagiaires
- 1 module U11 Jeunes Cadres : 9 stagiaires
- 2 modules U9 : 33 stagiaires
- 1 module U11 section sportive scolaire : 25 stagiaires
- 2 modules U11 : 31 stagiaires
- 2 modules U13 : 29 stagiaires
- 1 module U15 : 13 stagiaires
- 1 module U17 : 11 stagiaires
- 1 module : U19 – seniors : 14 stagiaires
- 1 BF3 (ex animateurs seniors) : 15 stagiaires
- 1 module U7 : 7 stagiaires

- Formation Futsal pour 44 professeurs des écoles et CPC

- BE1 : 11 stagiaires

- 3 certifications : 20 éducateurs admis sur 30

En 2012/2013, la Commission Technique aménagera encore ses propositions de formation et le calendrier, cherchant à coller au plus près des besoins des clubs et des orientations fédérales et régionales.
Nous comptons sur l'appui des présidents et responsables techniques jeunes de clubs pour convaincre leurs Educateurs Accompagnateurs de suivre ces formations.

B – LABEL ECOLE DE FOOT 2011/2012
* 6 nouveaux clubs ont déposé dans les délais (30/11/11) un dossier de demande de labellisation.
* Pour ces 6 clubs, l'étude sur les conditions d'encadrement a été satisfaisante et à conduit la Commission Technique à effectuer des visites d'évaluation (séances et matches).
* Félicitations aux clubs qui se verront attribuer le label cette saison. La Commission souhaite poursuivre ses visites jusqu'au 6 juin pour affiner son jugement et prendre une décision définitive.
* Les Ecoles de Foot des 18 clubs labellisés les saisons précédentes ont également été visitées pour confirmation. Nous avons dû retirer le label à 1 école de football qui ne remplissait plus le cahier des charges du label. Nous avons renouvelé pour 3 saisons (avec confirmation chaque année) le label école de foot pour le FC Savigneux et le CS Viriat.

C – DETECTION ET PERFECTIONNEMENT DES JEUNES

C1) DETECTION

* Joueurs nés en 97 (14 ans)

33 joueurs vus sur l'ensemble des journées et matches de détection pour aboutir à une sélection de 16 joueurs. Celle-ci a dignement représenté l'Ain à la Coupe Interdistricts 14 ans (Toussaint 2011 à Hauteville).

* Joueurs nés en 98 (13 ans)

71 joueurs signalés par leurs Educateurs ont été vus sur 4 journées de détection.
25 d'entre eux rencontreront le Jura lors du Challenge Gérard MILLET le 23 Juin 2012 à Viriat.
Ces joueurs seront revus le 29 Août 2012 à Viriat afin de dégager le groupe qui préparera la Coupe Interdistricts 14 ans (Toussaint 2012).

* Joueurs nés en 99

152 joueurs vus dans les secteurs le 29 février 2012 :
- 60 pour l'intersecteur le 25/04/2012 à St Martin du Mont
- 31 pour un rattrapage
- 48 joueurs + 15 gardiens convoqués le 30/08/2012 à Viriat pour poursuivre le parcours d'Excellence Sportive.

C2) PERFECTIONNEMENT GARDIENS DE BUT

24 gardiens de but 14 – 15 ans (10 présents en moyenne) ont pu bénéficier de 10 jours de perfectionnement programmés sur les congés scolaires.

C3) FEMININES

Le développement du football est un des axes prioritaires de notre politique technique départementale.
Voir en Commission Féminines les objectifs de cette politique et le compte rendu d'activité.

C4) HORAIRES AMENAGES EN COLLEGES

7 clubs bénéficient d'un aménagement d'horaires en collèges (Bourg Péronnas, Misérieux Trévoux) ou d'une section sportive officielle (Bourg Péronnas, Montréal, Bellegarde, Pont de Veyle, Pont de Vaux, Lagnieu) avec un fonctionnement (très) satisfaisant ; 5 ayant le label fédéral.
A noter que la section du collège de Pont de Vaux est une section féminines.
Les responsables ont été réunis le 17/10/2011.

D – ACTIONS PROMOTIONNELLES

D1) 24ème Plateau Départemental U6 – U7

Samedi 2 Juin 2012 à TREFFORT.
97 équipes sont attendues.
Remerciements (anticipés) à Plaine Revermont Foot pour l'organisation de cette journée.

D2) <u>23ème Challenge U11 du Conseil Général</u>
Dimanche 3 Juin 2012 à Parcieux.
La Commission Technique reconduira la formule dite de « l'Echiquier » permettant à tous les cantons de disputer le même nombre de matchs, plus équilibrés et dans un climat moins passionné.
Remerciements (anticipés) au FC Bords de Saône pour l'organisation de cette journée.

D3) <u>Journées d'accueil U9</u>
Elles se sont déroulées le 10 Septembre 2011 à Ambérieu en Bugey et Replonges.
47 équipes et 330 joueurs présents.
Programme de la journée : Matchs, atelier dessin sur le thème du fair-play et réunion parents/éducateurs
Ces journées sont organisées en collaboration avec la Commission Prévention et l'Amicale des Educateurs et seront reconduites la saison prochaine le Samedi 29 Septembre 2012.

L'équipe technique départementale (E.T.D.) remercie vivement tous les clubs sollicités pour l'organisation de ses actions, parfois à plusieurs reprises, et qui répondent toujours favorablement.
En pleine lucarne, qui a vu le jour en septembre dernier, continuera d'exister tous les mois la saison prochaine.

Pour la Commission Technique,
Xavier LACRAZ (CTF)

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le Ministère des Sports a exigé de classer toutes les installations accueillant des compétitions de la FFF.
En appliquant progressivement cette règlementation (il est évident que devant l'ampleur de la tâche, un bon nombre ne sera pas classé cette saison) la commission a effectué de nombreuses visites (classements – confirmations de classements – contrôle des dossiers présentés dans le cadre du FAFA – et répondu à toutes les demandes de conseils et de démarches).

<u>Rappel concernant les niveaux de classement qui nous concernent plus particulièrement</u>

<u>Niveau 4</u> : Installations minimales utilisées en Division d'Honneur seniors masculin des Ligues Régionales

<u>Niveau 5</u> : Installations minimales utilisées pour les championnats nationaux féminins, nationaux jeunes et foot Entreprise et en compétitions régionales (à l'exception de la division d'honneur seniors masculine) et de Districts pour le niveau de compétition le plus élevé (pour notre District **aux compétitions d'excellence** ainsi que pour les clubs qui participent au championnat de Ligue en U19 – U15 et U13 **même si l'équipe seniors du club**

ne joue qu'en championnat de District) et pour la participation à la Coupe de France à compter du 3ème tour.

Niveau 6 : Installations minimales utilisées **dans toutes les autres compétitions** du district.
Procédure de classement des terrains de football au niveau 6
Un courrier et le feuillet N° 1 composant le dossier de demande de classement ont été adressés aux Mairies et aux Présidents des clubs qui évoluent sur des terrains non classés en Promotion d'Excellence en 1ère et 2ème division, puis progressivement, la commission appliquera cette procédure à l'ensemble des clubs du District.

L'utilisation d'un terrain non classé pourrait à l'avenir entraîner des sanctions sportives (perte du mach).
Afin de vous protéger, nous vous invitons à répondre rapidement aux sollicitations de notre commission pour procéder au classement de vos installations.

Dossiers en attente dont la demande de confirmation n'a pas été renouvelée et qui expirait

En 2004 : Villieu – Dortan (Fiches N° 1 non retournées (visites non effectuées))

En 2009 : Hauteville Lompnès – visite effectuée le 24/10/2011 (attente de l'AOP et de la réalisation des travaux demandés)

En 2010 :
St Didier sur Chalaronne – attente des tests de performances sportives in situ
Péronnas – terrain municipal annexe (visite effectuée le 27/03/2010 – attente de la réalisation des modifications demandées)

En 2011 : Dompierre sur Veyle – Montluel (attente de la réalisation des travaux demandés aux cours des visites)

En 2012 : Bressolles (attente de la réalisation des modifications conseillées par la CDTIS)

(Important) Les travaux ou modifications demandés par les membres de la Commission au cours des visites se doivent d'être effectuées dans un délai raisonnable. Sans réponse de l'avancement de ces travaux en fin de saison, la CDTIS émettra une demande de rétrogradation en niveau 6.

Terrains en confirmation décennale 2012 (Dossier à déposer au District avant le 30 Juin 2012)
Stade des Gravelles – LA BOISSE (Niveau 5)
Stade municipal LAGNIEU – terrain d'honneur (Niveau 5)
Stade de l'Arquebuse PONT DE VAUX (Niveau 5)

Un courrier a été transmis à chaque club et à chaque mairie par la CRTIS. Il vous faudra, avec la participation des services compétents de votre municipalité, rédiger la première page de cette demande et l'adresser à la CDTIS du District de l'Ain.
Dès réception, un rendez-vous sera pris pour une visite de contrôle.

Si des transformations sont intervenues, les plans actualisés sont à joindre.

A ce jour, nous avons :
. 21 dossiers en cours (il manque soit le retour des fiches N° 1 – des plans – de l'AOP – ou d'une convention avec capacité du stade – etc)
. 4 dossiers transmis à la CRTIS
. 5 nouveaux classements en niveau 5
. 3 confirmations de classement en niveau 5
. 5 nouveaux classements niveau 6

Les éclairages régionaux stagnent dans notre District. Il est rappelé que comme pour les terrains synthétiques et les arrosages intégrés, l'avis préalable est nécessaire avant chaque réalisation.
Un grand merci aux municipalités et aux dirigeants des clubs avec qui nous avons travaillé cette saison pour l'excellent accueil et notamment les efforts accomplis pour satisfaire certaines exigences imposées par les règlements.

Jean-Claude TEIL

Vote de l'assemblée sur l'ensemble des rapports d'activités : adopté à la majorité (2 abstentions).

Budget Prévisionnel et tarifs 2012/2013

Budget Prévisionnel 2012/2013
Georges LUCET précise que ce budget a été présenté et approuvé par le Comité Directeur lors de sa séance du 11 Juin 2012 et que suite à incident informatique, il n'a pu être joint au PV du 8/06/12 et mis sur le site seulement ce mardi.
Le document se trouve dans les enveloppes des clubs.
Comme chaque année, ce prévisionnel a été établi en relation avec notre Commissaire aux Comptes.
Ce budget est établi à partir des résultats au 30 juin 2011, d'une situation au 30 avril 2012 avec une extrapolation au 30 juin 2012. Il explique les écarts significatifs.

Vote du budget prévisionnel 2012/2013 : adopté à la majorité (9 abstentions).

Tarifs 2012/2013
Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs.

Vœux

Voeu n° 1 : FC LUENAZ

Championnat U19

A la suite des brassages cette saison, l'ensemble des équipes ont été repêchées pour jouer le championnat de Promotion d'Excellence sur seulement des matches secs sans retour.
Nous demandons à ce que soit réétudiée cette formule afin que ce championnat de Promotion d'Excellence U19 se déroule sur toute l'année comme le championnat d'Excellence avec des matches aller-retour à partir du début de la saison, et ce afin d'obtenir une meilleure cohérence dans la lecture de la compétition.

Vote de l'assemblée générale : vœu refusé à la majorité (11 pour – 32 contre – 27 abstention)

Voeu n° 2 : FC LUENAZ

Arbitrage par joueur sanctionné

Nous demandons à ce que les matches à arbitrer soient désignés immédiatement à la suite de la suspension afin d'éviter des délais trop importants (jusqu'à 6 mois) entre la date d'effet de la sanction et le match à arbitrer par le joueur désigné.

Vœu non soumis au vote.

Voeu n° 3 : AIN SUD FOOT

MONTEE EN SENIORS FEMININES

Nous souhaitons qu'il y ait deux montées au lieu d'une en Honneur Régional ligue pour les équipes qui disputent le championnat de district Ain / Rhône en séniors féminines puisque nous représentons deux districts.

Vœu retiré par le club.

Voeux n° 4 : AIN SUD FOOT

U11 et U13

Nous demandons que les règlements des catégories U11 et U13 soient uniformisés dans les districts de la ligue Rhône Alpes :
- Même nombre de joueurs sur le terrain 8 en U11 et en U13
- Touche à la main etc...

Nous pratiquons un seul football alors jouons avec les mêmes règles.

Vœu retiré par le club.

Voeu n° 5 : ENT. CERTINES TOSSIAT

Que le district de l'Ain adopte les règlements des districts voisins (Drome, Isère...) concernant pour les U11, la remise en touche à la main et pour les U13, le hors jeu à la ligne médiane.

Vœu non soumis au vote.

Présentation des poules 2012/2013

Excellence
Ain Sud Foot 3
Feillens 1
La Vallière 1
Lagnieu 1
Luenaz FC 1
Marboz 2
Misérieux Trévoux 2
Oyonnax ATT 1
Plastics Vallée 2
Portes de l'Ain 1
St André d'Huiriat 1
St Denis les Bourg 1

Seniors Promotion Excellence A
Ambérieu FC 2
Bressans FC 1
Grand Colombier 1
Jassans 1
Luenaz FC 2
Misérieux Trévoux 3
Nantua 1
Nurieux 1
Pont de Vaux A. 1
Replonges 1
St André d'Huiriat 2
Viriat 2

Seniors Promotion Excellence B
Bâgé 1
Belley CS 1
Côtière MV 1
Dombes Bresse 2
Dombes FC 1
Foissiat Etrez 1
Grièges PV 1
Jujurieux 1
Manziat 1
Montréal 1
Montrevel 1
St Etienne S/Reyssouze 1

Seniors 1ère division A
Ain Sud Foot 4
Bourg FO 1
Bourg Sud 2
CO Plateau 1
Colomieu 1
Fareins Saône Vallée 1
Montmerle 1
Montréal 2
Oyonnax ATT 2
Portes de l'Ain 2
St Denis les Bourg 2
St Paul Marlieux 1

Seniors 1ère division B
Bellegarde CO 1
Bressans FC 2
Bressolles 1
Cormoranche 1
Dombes US 1
Lagnieu 2
Marboz 3
Serrières Villebois 1
St Denis Ambutrix 1
St Martin MCV 1
Thoissey ESVS 2
Veyziat 1

Seniors 1ère division C
Arbent 1
Bourg ASCLAE 1
Certines Tossiat 1
Côtière MV 2
Grand Colombier 2
Jassans 2
Lescheroux St Julien 1
Plaine Revermont 1
Savigneux 1
St Laurent 1
St Martin du Mont 1
Valserine FC 1

Clubs convoqués pour le tirage des poules de la saison 2012/2013

Nurieux 1 – Portes de l'Ain 2 – Plaine Revermont Foot 1 – Jujurieux 1 – Serrières Villebois 1.

Désignation du lieu de l'AG d'Eté de la saison 2012/2013

Devant la difficulté rencontrée de trouver une salle pouvant accueillir les assemblées générales, le Comité Directeur a pris la décision de supprimer l'ordre géographique des ex-groupements.
Candidatures des clubs de Belley CS, Bords de Veyle (à Vonnas) et Guéreins sont enregistrées.

Résultats des votes (votes à bulletins secrets)

Inscrits : 118 clubs représentant 876 voix.
Votants : 110 clubs représentant 777 voix

Représentants des clubs aux assemblées générales
Messieurs BENOIT Pierre, MALIN Joël, ROUSSEAU Alain, RUYS David ne souhaitent pas faire parti de la liste des candidats.

Sont élus :
LACQUES Maurice : 636 voix
COLLARD Sophie : 622 voix
GARCIN Jean Jacques : 604 voix
LUCET Georges : 595 voix
JANNET Jean François : 573 voix
DEPIT Grégory : 548 voix
TEIL Jean Claude : 548 voix
LOMBARDO Daniel : 512 voix
BOSSET Régis : 510 voix

Suppléants :
FEYEUX Michel : 478 voix
MUZY Coralie : 465 voix
CHENE Patrick : 464 voix
BLANC Jean Luc : 461 voix
ECOCHARD Jean François : 438 voix

Non élus :
PELLET François : 388 voix
CELDRAN Christophe : 338 voix
MAIRE Jacques : 338 voix
POIRIER Stéphane : 322 voix
MICHALLET Paul : 291 voix
LOMBARD Michel : 252 voix
BENEJAN Henri : 250 voix
GRUARD Bruno : 235 voix
SANNA Séverino : 170 voix
TOK Musa : 146 voix
PITARD Patrick : 66 voix

Représentants au Comité Directeur 2012 / 2016
Votants : 110 clubs représentant 777 voix
Bulletins blancs ou nuls : 2 représentant 13 voix
Suffrages exprimés : 764 voix.
Majorité absolue : 383 voix.

COLLARD Sophie : 764 voix
TEIL Jean Claude : 721 voix
LACQUES Maurice : 712 voix
CHENE Patrick : 708 voix
BOSSET Régis : 707 voix
JANNET Jean François : 707 voix
BLANC Jean Luc : 702 voix
MUZY Coralie : 699 voix
PELLET François : 685 voix
DEPIT Grégory : 680 voix
LOMBARDO Daniel : 667 voix
POIRIER Stéphane : 665 voix
CELDRAN Christophe : 654 voix
PITARD Patrick : 646 voix
MAIRE Jacques : 634 voix
ECOCHARD Jean François : 629 voix
GRUARD Bruno : 612 voix
FEYEUX Michel : 575 voix
BENEJAN Henri : 570 voix
BENOIT Pierre : 554 voix
MALIN Joël : 553 voix
LUCET Georges : 547 voix
ROUSSEAU Alain : 489 voix
SANNA Séverino : 476 voix

Sont non élus :
LOMBARD Michel : 475 voix
RUYS David : 452 voix
MICHALLET Paul : 388 voix
TOK Musa : 331 voix

Remise des récompenses

Palmarès championnats seniors 2011/2012

Seniors Excellence
Champion : THOISSEY ESVS

Seniors Promotion Excellence
Champions : OYONNAX ATT et PLASTICS VALLEE 2.

Seniors 1ère division
Champions : AMBERIEU FC 2, MONTREVEL et JASSANS.

Seniors 2ème division
Champions : GRAND COLOMBIER 2, BOURG FO, ST LAURENT, ST PAUL MARLIEUX et OYONNAX ATT 2.

Seniors 3ème division
Champions : BORDS DE L'AIN, DOMBES BRESSE 3, BELLEY FC, DOMBES FC 2 et MARBOZ 4.

Seniors 4ème division
Champions : SERMOYER, BOURG FO 2, PRIAY 2, GRIEGES PV 3 et ST ETIENNE S/CHALARONNE.

Coupe René Morandas
Vainqueur : ST DENIS LES BOURG
Finaliste : LUENAZ FC

Coupe des Groupements
Vainqueur : Bressans FC 2
Finaliste : Belley FC 1

Coupe de l'Ain
Vainqueur : St André d'Huiriat 1
Finaliste : Marboz 2

Récipiendaires Médailles de Ligue Saison 2011/2012

OR
BOINNOT Yves, FC Bords de l'Ain
GRAMMATICO René, Interdombes FC

VERMEIL
PAUL Christophe, FC Luenaz et membre de la Commission Départementale des Arbitres
GALLERAND Serge, FC Serrières Villebois

ARGENT
RABUEL Jean Pierre, Président AS Mézériat
COSTA RODRIGUES José, ancien arbitre et observateur arbitre
TOK Musa, Président Oyonnax ATT
AUDRAN Patrick, membre Commissions de District
RUBAT Guy, arbitre Dombes US

Récipiendaires Médailles de la Fédération Saison 2011/2012

Médaille d'argent FFF
FEYEUX Michel

Médaille de vermeil FFF
PELLET François

Election du président par les membres du Comité Directeur

Jean Claude Teil, après vote à bulletin secret du nouveau comité directeur, propose à l'assemblée Jean François Jannet pour le poste de président du district (Jean François Jannet : 17 voix – 1 abstention – 4 nuls).

L'approbation des clubs est soumise au vote à bulletin secret.

Allocutions de fin de travaux

M. Jacques OLIVIER, Président du CDOS
Monsieur le Président, je dois dire malheureusement maintenant ex-président,
Messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,
Je vais essayer d'être assez rapide parce que c'est vrai qu'on a pris pas mal de retard dans le traitement des vœux.
Je voudrais remercier Paul MICHALLET de m'avoir invité à assister à cette assemblée générale comme chaque année. J'y viens volontiers d'autant plus que le foot est le sport majeur dans notre département, en termes de licenciés notamment.
Je ne veux pas intervenir sur l'assemblée générale d'aujourd'hui puisque c'est une assemblée générale élective.
Je souhaiterais revenir sur 2 points :

- concernant la subvention du Conseil général, je demande à ce que le nom du CDOS soit supprimé, au profit du Conseil général seul, de la ligne des subventions dans le budget.
- je constate avec satisfaction la progression du football féminin, je crois que le sport féminin est l'avenir du sport en général et je pense que les féminines de l'équipe de France y sont pour beaucoup aussi bien en terme de résultats qu'en terme de prestations.
J'espère que les féminines continueront à se licencier nombreuses dans l'Ain parce que le football féminin mérite de vivre dans notre département également.

Les prochaines actions du C.D.O.S. :
- Journée des sports de nature le 9 septembre à l'île Chambod,
- Journée "Fonction Employeur" fin octobre sur notamment le thème des rapports salariés-dirigeants bénévoles.
Le nouveau programme de formations est finalisé. Je vous invite, le District et vous les clubs à en prendre connaissance dès la rentrée.

Félicitations à l'ensemble des clubs qui accèdent au niveau supérieur avec une mention particulière pour le FC Bourg Péronnas, dont l'équipe 1 monte en National et qui a fait un très beau parcours en Coupe de France et souligner la montée des U15 en championnat national. Ils seront récompensés à la "Soirée des Champions" à Bellegarde le 12 Octobre prochain.
Je voudrais à nouveau féliciter le FC Bressans pour avoir remporté brillamment le Challenge Civisport 01.
Pour terminer, je voudrais renouveler mes remerciements tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que leur discipline continue à se développer.
Je félicite aussi le nouveau président pour sa brillante élection mais je voudrais aussi qu'on n'oublie pas Paul MICHALLET pour son travail à la tête du District pendant douze ans.

M. Jean Paul RODET, Vice président du Conseil Général et chargé des sports
Il salue l'ensemble des présents.
Il félicite Jean François JANNET pour sa nomination et remercie Paul MICHALLET pour le travail effectué au District.
Il revient sur les compétitions du District et constate que chaque année il y a des clubs satisfaits et d'autres déçus car ils n'ont pas atteint leur but mais il n'empêche que chaque dirigeant doit être remercié pour le temps donné.
Il félicite les dirigeants du District pour la construction du nouveau siège à Viriat.
Pour finir, il souhaite une excellente saison sportive 2012/2013 à tous les présents.

M. Antoine LARENJEIRA, Vice président de la Ligue Rhône Alpes
Mesdames, Messieurs,
Je vous adresse les excuses de M. Daniel THINLOT, Président de la Ligue Rhône Alpes.
Il me demande d'évoquer les 5 points ci-dessous :
- Les licences
- Les joueurs
- L'annuaire 2012/2013
- Nos finances
- Les assurances

Quelques points sur les licences

Nous avons atteint pour la saison 2011/2012, 184.934 licenciés. Le nombre de nos licenciés se stabilise par rapport à 2010/2011 à 843 près, ce qui marque la fin de la descente aux enfers et je souhaite que cette quasi stabilisation sonne peut être la remontée de nos licenciés pour les saisons à venir. Cela serait d'un grand réconfort car l'équilibre de nos finances en dépend.

La délivrance des licences

Nous avons mis une organisation en place pour vous expédier le plus tôt possible les imprimés de demande licences. Cela a été fait fin Avril.

Depuis le 5 Juin, nous avons commencé la délivrance des licences, l'organisation de la saison dernière se met en place pour que nous vous traitions vos licences de la même manière sous 24 à 36 heures.

Je souhaite évoquer maintenant 2 points importants

Suite à la dernière entrevue que j'ai eu avec notre assurance, il faut que vous sachiez que vous prenez un très gros risque si vous faites participer un joueur sans licence. En effet, en cas d'accident avec un autre joueur, lui licencié, l'assurance couvrira le joueur licencié mais pas le non licencié et en plus pourra se retourner contre le club.

Alors soyez prudent, ne prenez pas ce risque et imaginez sir vous aviez un décès.

Je voudrais vous rappeler, concernant le président, le secrétaire et le trésorier, comme nous entrons dans la féminisation, vous pouvez traduire au féminin : à partir du 1er juillet, si vous n'avez pas inscrit le nom de chacun dans Footclubs avec une demande de licence, vous ne pourrez plus saisir vos demandes de licences tant que vous n'aurez pas rempli cette obligation.

Annuaire 2012/2013

Compte tenu de notre assemblée élective le 17 novembre 2012 pour la prochaine mandature 2012/2016, nous avons soumis à une assemblée extraordinaire du 4 février 2012, la possibilité de distribuer notre annuaire définitif début décembre au lieu de début septembre soit avec 3 mois de retard, cela a été validé par l'assemblée.

Sans cela nous aurions distribué comme à l'accoutumée début septembre un annuaire, puis après les élections, un additif concernant le nouveau comité directeur et les nouvelles commissions, ce qui aurait créé des frais supplémentaires mal venus en cette période difficile.

Restructuration des services administratifs de la Ligue

Depuis plusieurs saisons, nous constatons la baisse de nos produits, ce qui nous a amené à recadrer nos charges pour conserver l'équilibre de notre budget tout en restant aussi longtemps que cela sera réalisable, le plus raisonnable possible avec l'augmentation de nos tarifs envers les clubs.

Pour mémoire, je vous rappelle que nous avons déjà réduis le budget de nos commissions de 10 % puis 5 %, puis nous l'avons gelé. Cela représente environ 90.000 €uros.

Ce qui est neutre :

- la démission de notre CTR Coordinateur. Nous remplaçons.
- La démission de notre chargé de communication et évènementiel. Nous remplaçons.

Ce qui diminue nos charges :
- le départ de notre directeur administratif. Nous pratiquons par une promotion interne avec la responsable de la comptabilité et de la gestion du personnel, qui sera remplacée par son adjointe. A la place de cette adjointe, nous avons mis une personne du service compétitions et au service compétitions, cette personne est remplacée par le responsable de la Hotline. Cette hotline sera assurée par le service des licences et par les saisonniers en haute saison.
- nous avons également eu le départ de la secrétaire technique que nous avons également remplacé en interne.
- nous avons eu également le départ de la responsable du secrétariat, là nous ne remplaçons pas.
Tous ces mouvements bien entendu diminueront le service aux clubs, qui demeure bien entendu notre préoccupation première.
Pour information, après quelques petites revalorisations de salaires nécessaires à tous ces mouvements de poste, l'économie réalisée est aux alentours de 210.000 €uros annuels.

Nos finances
Là je suis très rapide car à ce jour nos comptes ne sont pas encore arrêtés pour la saison 2011/2012 mais je peux vous dire que ceux-ci seront positifs.
Pour la saison 2012/2013, nous avons bien entendu monté notre budget à l'équilibre en prenant une option de 185.000 licenciés, et en augmentant l'ensemble de nos tarifs de 2 %.
Vous pouvez constater que nous sommes encore une fois restés très raisonnable sur l'évolution de nos tarifs et cela grâce aux efforts que nous avons réalisé sur nos charges.

La partie assurance
Au niveau de l'individuelle accident, MDS doit appliquer la taxe gouvernementale que l'on retrouve sur toutes les mutuelles, l'indice représente 0,01 cts par licence.
Au niveau de la responsabilité civile, COVEA a imposé à MDS une hausse de 30 %, ce que bien entendu MDS a refusé. De ce fait, MDS a négocié ce dossier avec ALLIANZ et obtenue de réduire la hausse à 14 %. L'incidence représente 0,10 cts par licence.
Ces 2 hausses inévitables auront donc une incidence de 0,11 cts par licencié.
Je rappelle que depuis 2 saisons MDS n'a appliqué aucune hausse.

Je vous ai fait lecture du document que m'a remis le Président Thinlot mais je voudrais y ajouter à titre personnel, à l'intention de Paul, que je lui garde toute mon amitié et que je suis désolé qu'il quitte les instances footballistiques régionales et je souhaite la bienvenue au nouveau président du District de l'Ain.

M. Bernard BARBET, Président de la Ligue de Football Amateur
Mesdames, Messieurs,
Je voulais tout d'abord vous dire, comme à l'habitude, tout le plaisir que j'avais d'être à cette assemblée générale du District de l'Ain.
J'ai beaucoup de plaisir à me retrouver à St Vulbas. Quand j'ai reçu l'invitation j'ai cru que c'était pour une partie de boules et je me disais que je pourrais ranger son compte à un autre éminent bouliste qui quitte également le District, Jean Jacques GARCIN mais finalement cela ne sera pas pour aujourd'hui !
L'autre plaisir que j'ai à me retrouver ici à St Vulbas, c'est parce qu'à une époque, quand j'étais président du District de l'Ain, nous avions une manifestation qui s'appelait la

Récompense du Challenge de l'Offensive et nous étions venu ici et accueillit par le maire de l'époque, qui est toujours le maire d'aujourd'hui Raymond JACQUIN et nous avions été bien reçu. Nous étions venus avec Dominique BATHENAY, Bernard LACOMBE et Patrice BERGUES.
Donc c'est toujours un plaisir de venir ici, d'être accueilli dans cet endroit qui correspond magnifiquement à ce que l'on veut faire et donc je tenais à le remercier et remercier également le club. Cela me permet d'avoir une petite pensée pour l'ancien président du club de St Vulbas, Eric SCHWARTZ avant la fusion avec Chazey.
Aujourd'hui, au moment où je m'adresse à vous mes sentiments sont partagés. Je suis triste, déçu, je ne remettrais pas en cause le résultat des urnes. Le résultat des urnes c'est l'expression de la démocratie et il n'y a rien à redire par rapport à ça.
Mais néanmoins je suis très ami, très copain avec Paul MICHALLET et vous imaginez bien le fait qu'il ait été battu par vos suffrages m'attriste. M'attriste parce que c'est moi qui l'ai poussé à devenir président du District à l'époque ou je suis parti, il a fait 3 mandats avec son cœur, avec son souci de la connaissance du terrain, des problématiques des clubs, il l'a fait également avec beaucoup d'engagements, avec des difficultés et sa difficulté principale pour lui c'était d'arriver à équilibrer une vie de famille qui se passe à Cuzieu puis une vie professionnelle qui s'est promenée de Belleville sur Saône à Villeurbanne aujourd'hui en passant par Bourg à un certain moment. Et aujourd'hui ou il va se retrouver à la retraite, il me semble qu'il aurait pu travailler dans de meilleures conditions qu'il n'avait précédemment et travailler plus à la satisfaction des clubs.
Aujourd'hui, je vous l'ai dit, le verdict est là. J'espère que Paul, malgré sa déception du moment, on pourra un jour le retrouver pour travailler avec nous. C'est le vœu le plus cher que je forme mais cela sera à lui de prendre une décision mais je pense qu'il faut le laisser récupérer de ce qu'il vient de lui arriver.
Je tenais également à avoir une pensée pour un autre qui m'a aussi accompagné pendant un certain nombre d'années, il s'agit de Michel LOMBARD. Lui aussi il avait ses qualités, quelques défauts. Lui aussi j'espère qu'on le retrouvera.
Pour ce qui concerne les 2 autres on les a moins connus dans les instances, David RUYS et Tok MUSA, je voulais leur dire que je partageais leur déception aujourd'hui.
Maintenant, il y aura tout à l'heure un nouveau président. Je suppose, mais je ne pense pas beaucoup me tromper en disant que ce sera Jean François JANNET qui sera le président du District d'ici quelques minutes. Jean François JANNET est également un ami, également quelqu'un avec qui je partage beaucoup de valeurs, beaucoup d'idées et je suis tout à fait certain que Jean François JANNET fera un très bon président du District.
La seule chose que je regrette, c'est que Jean François et Paul n'aient pas complètement marché ensemble parce que j'ai peur que la politisation du débat, à un moment donné avant les élections, ne laisse quelques traces. Je compte sur le nouveau président, je compte sur les gens qui l'accompagnent, je compte sur les gens de l'autre liste qui accompagnaient plutôt Paul, et bien pour faire preuve d'intelligence, et je sais qu'ils en ont et j'espère de tout mon cœur, mais j'en suis complètement convaincu, qu'ils pourront marcher ensemble tout en ayant un débat d'idée pour faire avancer le District comme ils s'y sont engagés et je sais qu'on peut compter sur eux.
Ceci étant dit, je voudrais vous parler des autres problèmes du foot et de ce qui a été traité dans cette assemblée générale. J'ai retenu 2 choses.
La première, c'est qu'au niveau des finances, le District a réussi à passer le cap de construire un nouveau siège social sans rien demander aux clubs. Le District s'est également engagé a,

dans son budget prévisionnel, ne quasiment rien augmenter et je crois que ça on le doit au Comité Directeur sortant et au trésorier sortant.
Concernant le vœu n° 1 présenté par le FC Luenaz. On a tout traité pendant 40 minutes sauf le vœu mais c'était un débat très intéressant ou les gens se sont exprimés sur une catégorie qui est en souffrance parce qu'aujourd'hui, au niveau des U19, nous devons être aux environs de moins 10 % de licenciés. J'ai également entendu quelqu'un qui disait « comment ça se fait qu'en U15 on a 50 licenciés et qu'en U19 on en a à peine 10 ? ». Et bien c'est que quelque part, on ne fait pas une offre de pratique qui correspond à ce que les gens attendent, ce dont les gens ont besoin. Il est bien certain qu'on perd des licenciés parce qu'il y a les aléas de la vie, il y a des gens qui s'engagent dans des cursus universitaires, dans des vies professionnelles parfois pas loin d'être des vies familiales, et que ces gens là on les perd mais on les perd également parce qu'on ne sait pas leur donner ce qu'ils attendent et ça c'est un vrai souci. J'ai bien entendu le débat et malgré sa durée c'était un très bon débat.

Je tenais à vous parler de nos soucis au niveau national.
Le 1er souci, c'est la baisse du nombre de licenciés (-16 % des licenciés en 4 ans soit 320.000 licenciés). Cette année on a stabilisé à -0,82 % au niveau national (16.006 licenciés). On a donc cherché à savoir pourquoi on avait une baisse du nombre de licenciés et, après sondages et enquêtes, il en ressort 4 raisons principales :
1) c'est tout d'abord l'image du foot de haut niveau.
2) l'encadrement des clubs (déficit en dirigeants ou en éducateurs).
3) la crise économique.
4) l'adaptation des pratiques.
A noter aussi quelques problèmes au niveau des infrastructures (manque de terrains) mais aussi de lieu de vie (clubs house).

Je voudrais terminer sur les gouvernances de nos instances.
Le 2 avril 2011, nous avons voté la nouvelle gouvernance de la Fédération Française de Foot ou nous avons constitué un comité exécutif restreint de 10 personnes élus sur une liste et de 2 personnes qui sont membres de droit (le président de la LFP et le président de la LFA).
Ce comité exécutif a prouvé son efficacité dans la durée du traitement des problèmes et de l'anticipation de certains problèmes.
Nous avons voulu réformer la gouvernance de la Ligue de Foot Amateur en prenant modèle sur celle de la Fédération. Par conséquent, lors de l'assemblée générale du 26 mai 2012 à Bordeaux, nous avons voté pour une gouvernance avec un bureau exécutif de 10 personnes (7 qui sont élus sur un scrutin de liste et 3 membres de droits) qui représenteront la consultation de toutes les autres familles du foot et c'est là que c'est intéressant et important notamment pour vous les clubs parce que nous avons 3 collèges constitués (1 collège des présidents de ligue, 1 collège des présidents de District et 1 collège des autres acteurs du foot amateur : composé des représentants des clubs disputant les championnats nationaux, des représentants des arbitres et des représentants des éducateurs).
N'ont pas été retenus, les représentants des clubs disputant les championnats départementaux et régionaux, des joueurs, des salariés, des collectivités territoriales. Ce n'est que partie remise car je pense qu'il est important qu'on ait tout ces représentants là au niveau de la consultation pour qu'ils fassent remonter leurs problèmes.

Merci de votre patience et je vous annonce que je ne serais pas candidat à ma succession à la présidence de la Ligue de Foot Amateur mais je reviendrai travailler à la Ligue Rhône Alpes si les membres et les électeurs le veulent bien.

Election du président par les clubs (vote à bulletins secrets)

Votants : 78 clubs représentant 668 voix

JANNET Jean François est élu à la présidence du District de l'Ain (contre : 131 voix – abstention : 44 voix – pour : 493 voix)

Parole à Jean François JANNET

Paul MICHALLET, avant de céder la parole à Jean François JANNET, souhaite s'exprimer.
Il n'a pas d'inquiétude quant à l'avenir du District et que la démocratie s'était exprimée et que je souhaite bon vent à toute l'équipe du Comité Directeur et que le foot dans l'Ain vive comme précédemment.

« Mesdames et Messieurs les présidents de clubs,
Mesdames, Messieurs, nouveaux membres du comité directeur,
merci pour la confiance que vous m'avez accordé pour conduire le district de l'Ain pour cette nouvelle mandature.
Avant de vous parler d'avenir, je voudrai remercier toutes les personnes qui ont décidé d'arrêter leurs fonctions au sein du comité directeur à l'issue de ce mandat, car pour les avoir côtoyé durant quelques saisons, je sais toute l'activité qu'elles ont mise en œuvre pour assurer correctement leur rôle dans leur commission respective.
Je veux aussi remercier tous les membres non élus qui ont aussi choisi de cesser leur mission car pour beaucoup d' entre eux, ils ont œuvré depuis plusieurs mandats avec assiduité.
Je comprends et je partage la déception des 4 membres qui n'ont pas été élus pour participer au prochain comité de direction. J'espère qu'ils auront la volonté de surmonter rapidement cet instant pour venir renforcer les différentes commissions.

Mais, je tiens à saluer particulièrement Monsieur PAUL MICHALLET pour sa conduite loyale à mon égard, dès le jour où je lui ai annoncé ma décision de me présenter contre lui le 19 décembre 2011.
Lors de nos entretiens pour la préparation de cette élection, même si nous menions l'un et l'autre campagne, j'ai pu mesurer toute sa passion, son amour du football.
Si je me suis présenté, et il le sait, ce n'était pas contre l'homme que je respecte, mais sur mes convictions à travailler autrement.
Nous aurons l'occasion de nous revoir en tête-à-tête, mais dès à présent, je tiens à le remercier pour tout son investissement passé.

Une élection quelle qu'elle soit, à partir du moment où il y a plusieurs candidats pour un poste, crée des divisions. Mon rôle sera dès demain que l'unité se fasse autour de mon projet, qu'il soit partagé et qu'il se concrétise en toute confiance avec la participation de chacun d'entre-nous.

Ce projet, mesdames, messieurs les présidents de clubs, je vous l'ai fait parvenir il y a quelques jours mais je m'engage dès le 15 septembre à vous l'expliquer plus en détails.
Pour cela, je vais vous laisser effectuer votre début de saison, puis j'irai vous voir dans des réunions de secteurs afin que je développe ce programme et que je puisse répondre à vos attentes.
Dès le mois d'octobre, et durant toute la durée de la mandature, je m'engage à rencontrer chaque président de club dans ses infrastructures afin de bien intégrer ses aspects positifs et ses difficultés.
Pour aider les clubs, il faut avant tout bien les comprendre.

Je souhaite donc donner une nouvelle impulsion au district, je veux renforcer la proximité et le dialogue avec les clubs mais bien sûr je ferai aussi avec mon équipe le maximum pour collaborer étroitement avec la ligue Rhône Alpes, avec les autres districts et entretenir de saines relations avec les instances territoriales et sportives.

A compter du 25 juin, je convoquerai le premier comité de direction pour élire le bureau, constituer les commissions et pour prioriser les axes de travail.
Mon but est aussi que le comité de direction du district s'attache les compétences de membres non élus pour travailler dans différentes missions spécifiques.
Je sais que je devrais aussi éviter l'écueil que j'ai constaté lors du précédent mandat, où certaines commissions n'étaient plus autonomes mais carrément indépendantes.
Mon rôle sera donc de tout faire pour que l'unité se fasse, et pour cela, j'aurai pour but de faire percevoir à chacun le bien fondé du travail collectif au service du football d'aujourd'hui et de demain, au service du football des plus petits aux plus grands clubs et au service du football qui représente la diversité départementale.

Je dois aussi vous préciser que par déontologie, je n'exercerai plus de fonction de dirigeant dans un club, me consacrant uniquement à ma nouvelle tâche.

Mesdames, Messieurs les présidentes et présidents de clubs, mesdames, messieurs du comité de direction du district, ne soyons ni les uns, ni les autres, pessimistes dans nos fonctions, le pessimisme paralyse, soyons portés par l'action, soyons heureux d'entreprendre collectivement des projets sur la mandature, je suis persuadé que nous réussirons tous ensemble.

Encore merci pour la confiance que vous m'avez accordée, je peux vous dire que j'ai pour habitude de percevoir plus facilement ce qui reste à faire plutôt que ce qui est fait.
Aujourd'hui, il y avait cette étape à franchir, mais dès lundi la satisfaction de cette élection doit s'effacer pour faire place au travail au service du football départemental.
Je le ferai pour vous et avec vous.

Merci pour attention».

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

M. BOUVIER, Trésorier de Plaine de l'Ain 01, invite l'ensemble des présents au vin d'honneur offert par la municipalité de St Vulbas.

Paul MICHALLET clôt cette assemblée générale à 13 H 35 en souhaitant bon appétit et invite les participants au buffet offert par le District.